

# Gouv'Actu

Jeudi 9 avril 2020

**1 - Échange du Président de la République avec l'OMS et rencontres sur la recherche clinique contre le COVID-19**

**2 - Coronavirus : principaux messages sur la situation sanitaire**

**3 - Eurogroupe : un accord de grande ampleur pour des réponses économiques à la crise du coronavirus**

**4 - Retrait des arrêtés municipaux rendant le port du masque obligatoire**

**5 - Plan de soutien économique face à la crise**

**6 - TVA réduite pour les entreprises faisant don de matériel sanitaire**

**7 - Création de 1248 postes à l'école primaire**

## **1 - Echange du Président de la République avec l'OMS et rencontres sur la recherche clinique contre le COVID-19**

- Le Président de la République s'est rendu jeudi 9 avril au CHU du Kremlin-Bicêtre, accompagné du professeur Jean-François DELFRAISSY, président du conseil scientifique du COVID-19, afin de rencontrer les équipes hospitalo-universitaires impliquées dans la recherche clinique contre le COVID-19.
- À cette occasion, lui ont été présentés différents essais cliniques, en particulier les études thérapeutiques menées sous l'égide du programme Discovery (INSERM) et l'étude Corimmuno, développée par l'APHP en lien avec le réseau REACTing.
- Le Président de la République a ensuite rencontré dans l'après-midi le professeur Didier Raoult à l'IHU de Marseille. Après une visite et une présentation de l'IHU, le Dr Raoult a présenté et expliqué au Chef de l'Etat les tests qui étaient actuellement menés dans son service. Le Président de la République a notamment échangé avec le Dr Raoult sur les attentes des résultats sur les tests.
- L'effort national de recherche face au Covid-19 revêt une ampleur sans précédent. Nous pouvons notamment compter sur :
  - des institutions et des équipes de recherche mondialement reconnues comme l'Inserm et l'Institut Pasteur ;
  - le consortium multidisciplinaire REACTing : organisation adaptative conçue pour soutenir et coordonner efficacement les projets de recherche ;
  - un fonds d'urgence pour la recherche de 50 millions d'euros débloqué par le gouvernement ;
  - une participation active à l'ensemble des projets scientifiques européens dont l'essai clinique européen DISCOVERY, dont nous sommes l'un des moteurs. Celui-ci a débuté le 22 mars et a pour but de tester 4 traitements, sur 3 200 patients, dont 800 en France dans 25 centres (dont 6 à Paris), il permet ainsi à la recherche de réagir en temps réel, en cohérence avec les données scientifiques les plus récentes, afin de mettre en évidence le meilleur traitement, dès que possible.
- Il faut donner à la recherche le temps dont elle a besoin pour explorer toutes les pistes nécessaires, de la manière la plus rigoureuse possible. Il ne faut transiger ni sur la rigueur nécessaire à tout exercice scientifique, ni à notre devoir de responsabilité.
- La priorité du gouvernement reste de permettre à la recherche française et européenne de progresser aussi rapidement que possible vers des solutions qui permettront d'éradiquer le Covid-19.
- Ces déplacements s'inscrivaient dans le prolongement de l'échange intervenu mercredi 8 avril entre le Président de la République et le Directeur général de l'OMS.

- L'échange entre le Président de la République et le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, portait sur les 4 volets suivants :
  - l'évolution de l'épidémie dans le monde,
  - l'échange et le recueil de conseils et d'avis sur la stratégie à suivre en France et en Europe,
  - la question du vaccin et la stratégie à poursuivre,
  - La question clef du soutien à l'Afrique : Une initiative est en cours de formalisation et l'OMS va notamment aider en fournissant rapidement un point précis pays par pays de la situation et des besoins.
- Lors de l'échange, le Président a réaffirmé sa conviction que l'OMS possède une partie de la réponse dans la lutte contre cette pandémie mondiale. Il a réaffirmé sa confiance, son soutien en l'institution et refuse de la voir enfermer dans une guerre entre la Chine et les USA.
- Cette discussion s'inscrit dans un calendrier bien précis. Le Président s'adressa aux Français lors d'une intervention radiotélévisée lundi soir prochain (13 avril).

Pour préparer cette adresse aux Français, il a donc souhaité adopter une stratégie de consultation massive auprès du conseil scientifique, des élus, des partenaires européens et du directeur général de l'OMS.

## **2 - Coronavirus : principaux messages sur la situation sanitaire**

### **Situation internationale**

- L'épidémie continue sa progression, avec 1 505 000 cas confirmés dans le monde, 340 000 guéris et plus de 90 000 décès ;
- Les États-Unis présentent le plus grand nombre de cas, avec plus de 433 000 personnes contaminées ;
- L'Europe, qui reste à l'épicentre de l'épidémie, compte 725 000 cas et plus de 61 000 morts.

### **Situation nationale**

- En France, près de 62 641 personnes sont actuellement hospitalisées, dont 7 066 cas graves nécessitent des soins lourds en réanimation ;
- 82 patients de moins que le mercredi 8 avril sont en réanimation aujourd'hui. Pour la première fois depuis le début de l'épidémie, le solde est négatif et fait diminuer la pression sur le besoin de places en réanimation, qui reste cependant très important. C'est l'évolution de ce nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves ;
- 424 personnes sont décédées depuis le 8 avril en milieu hospitalier, soit depuis le début de l'épidémie 8 044 décès du coronavirus en milieu hospitalier, pour un total de 12 210 décès depuis le début de l'épidémie ;
- Dans les outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte) : on relève 141 hospitalisations, (4 de moins qu'hier) dont 42 en réanimation ; nous déplorons 17 décès ;
- Sur la totalité du territoire national (depuis le 1er mars), 23 206 personnes sont sorties guéries de l'hôpital.

### **Principaux messages :**

- Le moindre besoin de nouvelles places en réanimation, observé pour la première fois, semble signifier une chose : la situation sanitaire de la France amorce un plateau à très haut niveau. La stratégie de confinement généralisé du territoire national commence à porter ses fruits. Il faut rester très prudent : les prochains jours seront déterminants pour confirmer la tendance nationale.
- La situation varie selon les régions, certaines ayant toujours besoin de transférer des patients graves vers des régions moins en tension. Deux TGV sanitaires permettront

ainsi ces transferts de l'Île de France vers la Nouvelle Aquitaine ce vendredi 10 avril.

### **Situation dans les établissements sociaux et médico-sociaux**

- Le dispositif de signalement est en place depuis le 28 mars et concerne désormais 4 897 établissements. Il monte progressivement en charge pour avoir une remontée des données issues des Etablissements d'Hébergements de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et Etablissements Médico-Sociaux.
- Au total, depuis le début de l'épidémie, 31 415 personnes ont été diagnostiquées et on dénombre sur la base des remontées à ce stade, le 9 avril, au moins 4 166 résidents décédés des suites du coronavirus depuis le début de cette crise. Actuellement l'ensemble des EHPAD n'a pas pu encore réaliser la totalité des remontées des cas et décès. Les données sont donc en cours de consolidation.

### **3 - Eurogroupe : un accord de grande ampleur pour des réponses économiques à la crise du coronavirus**

- Les ministres des finances de l'Union européenne sont parvenus à un accord de grande ampleur sur un ensemble cohérent de réponses économiques à la crise du Coronavirus.
  - Une capacité de financement de 540 milliards d'euros est dégagée tout de suite, qui sera complétée par un fonds de relance ambitieux pour soutenir une reprise forte de l'activité économique en Europe.
  - L'accord repose sur quatre piliers, comme ce que la France proposait :
    - 1) Le Mécanisme européen de stabilité pourra être activé par l'ensemble des pays de la zone euro jusqu'à 2% du PIB (soit 240 milliards d'euros) pour soutenir le financement des coûts directs et indirects liés à la crise du Covid-19. L'orientation des dépenses vers ces objectifs est la seule condition pour accéder à cette ligne de crédit. Aucune conditionnalité macro-économique n'est exigée.
    - 2) La Banque européenne d'investissement va créer un fonds de garantie de 25 milliards d'euros qui permettra de dégager 200 milliards d'euros de financement pour les entreprises, en particulier les PME, dans l'Union européenne.
    - 3) La Commission européenne va créer un nouvel instrument (« SURE ») pour aider les États membres à financer les mesures en faveur de l'emploi, en premier lieu l'activité partielle. Des prêts à des conditions favorables seront accordés aux États membres jusqu'à concurrence de 100 milliards d'euros.
    - 4) Les États membres ont décidé de travailler à la création d'un fonds de relance pour soutenir la reprise de l'économie européenne.
      - Ce nouvel instrument, proposé par la France, doit permettre de financer en commun des dépenses utiles pour soutenir la relance de l'activité économique dans les pays européens les plus gravement touchés par la crise sanitaire du Covid-19.
      - Les modalités de financement sont encore débattues avec la possibilité défendue par la France et de nombreux pays de recourir à des émissions communes de dette. La France a proposé que ce fonds puisse financer jusqu'à 3 points de PIB européen de dépenses communes, soit environ 500 milliards d'euros.
- Avec cet accord, les Européens ont démontré leur solidarité et leur esprit de responsabilité pour faire face ensemble à la crise économique.
- La France a joué un rôle décisif à toutes les étapes de la négociation, pour faire des propositions innovantes et à la hauteur de la crise, défendre un très haut niveau d'ambition et bâtir le consensus européen.

- Le résultat obtenu est une excellente nouvelle pour les Français et les Européens. Il permettra de soutenir les entreprises et nos économies de manière massive.

## 4 - Retrait des arrêtés municipaux rendant le port du masque obligatoire

*Le ministre de l'Intérieur s'est exprimé lors de son audition le 9 avril par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'épidémie de coronavirus, sur les élus locaux qui souhaitent rendre obligatoire le port du masque (au 9 avril, deux maires, à Sceaux et Royan avaient signé des arrêtés rendant obligatoire le port du masque; le juge des référés du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a suspendu l'arrêté du maire de Sceaux imposant le port du masque aux habitants lors de leurs sorties).*

- Alors que des restrictions très importantes à la liberté d'aller et venir ont déjà été mises en place par l'Etat dans le cadre spécifique de l'Etat d'urgence sanitaire, le juge des référés a souligné que l'atteinte supplémentaire à cette liberté fondamentale n'était motivé par aucune circonstance locale de nature à justifier l'intervention du maire sur le fondement de son pouvoir de police générale.
- Le Gouvernement et les autorités sanitaires rappellent que le respect du confinement reste le meilleur moyen de lutter contre le coronavirus.
- En matière de doctrine d'emploi des masques, le Gouvernement a saisi les autorités sanitaires sur la généralisation de leur usage dans la population générale. Le Gouvernement travaille par ailleurs à augmenter drastiquement nos capacités de productions de masques non soignants, pour pouvoir répondre à une éventuelle évolution de la doctrine.

## 5 - Plan de soutien économique face à la crise

- Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics ont indiqué ce jeudi 9 avril les principaux chiffres du projet de loi de finances rectificative, qui sera présenté mercredi 15 avril en Conseil des ministres :
  - La prévision de croissance pour 2020 est de – 6% ;
  - Le déficit budgétaire pour l'année 2020 est estimé à 7,6% du PIB ;
  - La dette publique atteindra 112% en 2020 ;
  - La prévision d'inflation pour 2020 est de + 0,5%.
- Ces chiffres sont à prendre avec précaution et ces prévisions peuvent encore évoluer, en fonction notamment de la durée du confinement et des modalités de sortie.
- Nous sommes confrontés à une crise sanitaire dont les conséquences économiques sont absolument majeures.
- C'est pourquoi le Gouvernement met tout en œuvre pour accompagner les entreprises, et l'ensemble des Français, pour les aider à faire face, avec un plan d'urgence à hauteur de 100 milliards d'euros (45 milliards initialement).
- Ce chiffre pourra être amené à évoluer selon la situation économique et le besoin de soutien des entreprises.

## 6 - TVA réduite pour les entreprises faisant don de matériel sanitaire

- Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, et le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, ont annoncé le 8 avril des mesures en faveur d'entreprises faisant don de matériel sanitaire.
  - Le Gouvernement a décidé que les entreprises qui font don de matériel sanitaire pourront déduire la TVA payée lors de l'achat ou la fabrication de ces matériels.
    - *(Concrètement, cette décision concerne la livraison par des entreprises de masques, gels hydroalcooliques ou tenues de protection et respirateurs à des établissements médico-sociaux, à des professionnels de santé, à des services de l'État ou des collectivités territoriale.)*
- La situation exceptionnelle de crise sanitaire que nous traversons justifie en effet d'étendre aux matériels sanitaires l'exception qui s'applique d'ores et déjà aux dons faits au profit d'associations reconnues d'utilité publique.

### En riposte

- Peut-on considérer cela comme un cadeau fiscal supplémentaire en faveur des plus grosses entreprises ?
  - En cette période de crise, le Gouvernement fait tout pour assurer l'approvisionnement en matériel sanitaire, pour les soignants et les malades. Cette mesure y contribue. Elle permettra par exemple à une PME du secteur textile qui produit à prix réduit des masques pour un Ehpad voisin de le faire, à moindre coût.

## 7 - Création de 1248 postes à l'école primaire

*Face à la crise actuelle et son impact sur l'école, le Gouvernement accentue la priorité donnée depuis le début du quinquennat à l'école primaire et à la lutte contre les inégalités.*

- Le Gouvernement a décidé de créer 1248 postes supplémentaires dans l'enseignement primaire et ainsi accentuer l'effort déjà engagé en faveur de l'école rurale (pas de fermeture de classe dans les communes de - de 5 000 habitants sans accord du maire).
- Cela permettra d'améliorer encore davantage le taux d'encadrement à l'école dans tous les départements de France et développer à la rentrée prochaine les possibilités d'un accompagnement plus personnalisé.
- Continuer à améliorer toutes les conditions permettant une plus grande qualité de l'enseignement est une priorité du Gouvernement.
- Si 440 postes doivent dans le même temps être supprimés au collège et au lycée, ils seront entièrement compensés par des heures supplémentaires, les moyens d'enseignement étant ainsi maintenus dans le second degré.
- Concernant la date de la reprise des cours, la décision du Gouvernement sera prise sur la base des préconisations des autorités sanitaires.